Les forêts de la Yougoslavie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **91 (1940)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785485

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'été, ils découvrent des conifères à moitié dépérissants dont la sève est en régression. Leur instinct leur révèle qu'ils peuvent y déposer en sécurité leur ponte et assurer ainsi la propagation massive de leur espèce.

Comme les branches des essences résineuses ne sont pas à l'abri des atteintes de certains ravageurs inféodés à ces organes aériens de l'arbre, il faut envisager l'aspersion au moyen d'un pulvérisateur, non seulement du tronc, de la racine à la cime, mais encore de la frondaison entière; même si les branches se sont dépouillées, au cours de l'hiver, de leurs aiguilles. On interviendra au plus tard au commencement de juin, en aspergeant les abatis d'arbres et les dépôts de bois d'œuvre non écorcés, en tout premier lieu ceux exposés au soleil, à l'aide d'une solution de 30 % de *véraline,* qui est du carbolineum concentré soluble dans l'eau. Un mélange plus dilué ne suffit pas, car il importe, avant tout, que les insectes corticaux soient tenus éloignés des foyers ligneux de pullulation par l'odeur pénétrante et persistante de ce liquide toxique dont l'efficacité doit durer, si possible, pendant trois mois. Il est évident que si la saison estivale de 1940 est pluvieuse, ce qui aurait pour conséquence de diminuer l'action de la véraline, l'opération devra être renouvelée en juillet ou août, car certaines espèces de xylophages essaiment une seconde fois à la fin de l'été. Le bon sens des agents forestiers et de leur personnel subalterne déterminera l'intensité et le renouvellement éventuel des aspersions sur les mêmes abatis.

La forêt suisse représente la principale richesse foncière publique du pays; il faut tout faire pour assurer sa pérennité et réduire à un minimum les conséquences des prélèvements extraordinaires, mais indispensables, que l'armée est obligée de lui faire subir.

Montcherand-sur-Orbe (Vaud), mars 1940. *Aug. Barbey.*

Les forêts de la Yougoslavie.

La Yougoslavie occupe, parmi les pays européens, la septième place en ce qui concerne l'étendue de son sol boisé, qui est de 7.780.000 ha. Si l'on considère son taux de boisement par rapport à la superficie totale, il s'élève à 30,6 %; à cet égard, ce pays occupe le 6me rang en Europe, la Finlande venant en tête avec 73,5 %.

En ce qui concerne la répartition des essences forestières principales, le tableau suivant montre quelle est l'étendue qu'elles occupent (en milliers d'hectares) :

Conifères	850,	soit	10,9 %
Chêne	1308,	»	16,8 »
Hêtre	1844,	»	23,7 »
Autres feuillus	2658,	»	34,2 »
Feuillus et conifères mélangés . .	1120,	»	14,4 »
	7780,	soit	100 %

Les provinces qui ont la plus grande étendue boisée sont celles de la Slovénie et du Vardar (sud du pays), tandis que c'est le nord-ouest (Bosnie) qui possède le taux de boisement le plus élevé (46 %); dans la province du Danube, celui-ci tombe à 7 % seulement.

La statistique ci-devant montre qu'en Yougoslavie c'est, parmi les essences forestières, le *hêtre* qui occupe la plus grande place; la province du Vardar en est particulièrement riche. Au point de vue commercial, c'est, il va sans dire, le *chêne* qui a la plus grande importance. C'est encore dans le Vardar qu'on le rencontre surtout. Une autre région, soit la Slavonie (entre le Danube et la Sava) en est riche aussi. Parmi les autres feuillus revêtant quelque importance, citons : le frêne, le bouleau, le tilleul, le noyer et le robinier faux-acacia.

Les conifères, on l'a vu, sont faiblement représentés; on les trouve surtout dans la province de la Drava, située partiellement en terrain montagneux. Dans le sud et le sud-est, le pin noir d'Autriche est prédominant.

Répartition des forêts entre les catégories de propriétaires. Cette répartition est la suivante :

Forêts domaniales : 40 %. Le solde se répartit entre communes, églises, monastères, corporations et particuliers. Celles se rattachant à cette dernière catégorie ont une étendue moyenne allant de 1 à 10 ha; leur importance, au point de vue économique, est assez restreinte.

Le *rendement moyen* en matière de l'étendue boisée totale est évalué à environ 15—18 millions de mètres cubes par an, soit 2 m^3 par hectare. En 1936, il fut de 16,5 millions de mètres cubes, dont 6,75 de bois de service et 9,75 de bois de chauffage.

Les produits de la forêt yougoslave jouent un rôle important dans la vie économique du pays. Le rendement de l'économie forestière occupe le troisième rang dans l'économie générale du pays (après les industries alimentaire et textile). Le bois est l'article d'exportation le plus important de la Yougoslavie. Il a occupé, au cours des dernières années, la place suivante — en ce qui a trait à la valeur — dans l'exportation totale du pays :

1929 : 24,1 %	1933 : 19,6 %	1935 : 19,7 %
1932 : 16,5 %	1934 : 21,1 %	1936 : 12,9 %

La chute de 1936 est due à l'application des sanctions contre l'Italie, pays qui est le meilleur marché pour les bois yougoslaves. Mais une forte reprise s'est produite en 1937. Les quelques chiffres ci-dessous montrent quelles ont été les fluctuations de la valeur des bois de construction exportés de la Yougoslavie en Italie, Grande-Bretagne et Allemagne (en millions de dinars).

	1935	1936	1937
Italie	371	37	229
Grande-Bretagne	46	92	180
Allemagne	58	106	131

La valeur de l'exportation totale des bois de construction, comportant 703 millions de dinars en 1935, est tombée à 473 millions en 1936, puis s'est brusquement haussée à 888 millions en 1937. Quant à l'exportation totale des bois (toutes catégories), elle a passé de 654 millions de dinars, en 1936, à un milliard 133 millions en 1937 (premier semestre de 1939 : 517 millions).

La participation de la Suisse, dans cette branche de l'exportation yougoslave, est susceptible d'être largement augmentée. En 1933, la Suisse a importé 12.700 tonnes de bois yougoslave, d'une valeur de 15,6 millions de dinars; en 1936, ces chiffres sont tombés à 5180 tonnes, valant 6 millions de dinars; en 1939, ils se sont élevés à 44.860 tonnes, d'une valeur de 33,6 millions de dinars.

Disons, pour finir, que le revenu fourni à l'économie nationale par la forêt et l'industrie forestière est très élevé : en 1936, il fut de 1 milliard 970 millions de dinars; en 1937, il s'est haussé à 2 milliards 400 millions, ce qui équivalait à 4,65 % et 5,5 %, respectivement, du revenu national total, durant les deux années en cause.

E. A. (Londres).

Le noyer: arbre de la défense.

L'arrêté du Conseil fédéral, du 23 janvier écoulé, interdit l'abatage des noyers dans toute la Suisse sans la permission de l'autorité. Cette décision est assimilée aux mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité.

Voilà qui sonne grave. Il est grand temps de songer à ce *soutien de notre sécurité.* Arrêtons-nous un instant à ce géant à tête brune, dont les ramures étendues donnent à l'arbre l'aspect d'un champignon têtu, dominant les pelouses et les labours de sa puissante frondaison. Rien ici de superflu ou de choquant; tout y est beauté et utilité, de la souche à la cime, de la moelle à l'écorce.

On admet que le noyer est originaire de la Perse, d'où il a été introduit en Europe du V^me^ au VII^me^ siècle avant J.-C. Rome l'a propagé au nord des Alpes dans les vallées du Rhône et du Rhin, ainsi que dans les régions lacustres privilégiées du pied du Jura et du centre suisse. Il est aborigène dans le Midi de l'Europe, où il a existé de tout temps. On le rencontre à l'état cultivé dans les pays de la moitié méridionale du continent européen, jusqu'au 48^me^ degré de latitude nord. Par pieds isolés, il pénètre encore plus au nord; dans les Alpes, il s'élève jusqu'à 1200 m d'altitude. Le noyer est une essence robuste, bravant l'attaque des insectes, le choc des bourrasques, grâce à un enracinement étendu et en profondeur. Son bois tenace ne souffre pas des bris de neige; on l'a bien vu en mai 1908, lorsque, malgré la feuillée, il sortit presque indemne du grand désastre. Sa longévité est moins grande que l'idée qu'on s'en fait dans le peuple. Sa maturité est atteinte entre 80 et